

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 28 février 2024

Date de l'affichage de la convocation : 28 février 2024

En exercice : 13

Présent(s) : 10

Absent(s) : 3

Pouvoir(s) : 1

Le douze mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, JOSSELIN Valéry, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry, MATHYS Mickaël

Absents excusés : LEPILLET Sonia

Absents : FLAMAND Isabelle, WINDERICKX Jean-Luc

Secrétaire de séance : JOSSELIN Valéry

Pouvoirs : LEPILLET Sonia donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

Date de publication en ligne :

➤ **OBJET : Accord de subventions aux associations**

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, de reconduire les subventions des associations communales et d'attribuer les subventions pour l'année 2024 comme suit :

Animation Communale	1 850 €
Association Foncière de Remembrement	2 500 €
Gym	400 €
Sapeurs-pompiers	800 €
Société de Chasse	400 €
Divers	50 €

Montant total alloué pour 2024 et inscrit au budget 2024 : 6 000 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

